N° 143; Loprieno/Corteggiani

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE



N° 143 Octobre 1998



SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE
COLLÈGE DE FRANCE
Place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05

COMPOSITION DU BUREAU

Correspondance administrative et Bulletin:
Cabinet d'égyptologie, Collège de France, place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.
Correspondance financière: Société Française d'Égyptologie: même adresse.
Compte de Chèques Postaux: N° 2093-33 S, Paris.
Compte bancaire: Crédit Agricole, quai de la Rapée, 75561, Paris Cedex 12.

REVUE D'ÉGYPTOLOGIE

Correspondance scientifique: M. J. Vercoutter, 25 rue de Trévise, 75009 Paris.
M. D. Devauchelle, 168 rue du Temple, 75003 Paris.

ISSN 0037-9379

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES

N° 143 Octobre 1998

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 OCTOBRE 1996

La dernière Assemblée Générale s'est tenue le 17 octobre 1998 à 16 heures, sous la présidence de Mme Dominique Valbelle, présidente, assistée de, M. Jean Leclant et de M. Didier Devauchelle, vice-présidents.

Compte rendu de la précédente Assemblée Générale.

Mme Véronique Laurent, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 11 octobre 1997 (BSFE 140), aucune observation n'est formulée.

Membres excusés.

Mme Guillemette Andreu, Mme Ruth Antelme, le Docteur Benoît Blanc, Mlle Astrid Chareille, M. Jean-Claude Degardin, Mme Vera Droste, Mme Fuchs, M. Jean-Olivier Gransard-Desmond, le Professeur Nicolas Grimal, M. Jacques Grissonanche, M. Yvan Koenig, Mme Nathalie Lienhard, Mme Colette Mazuet, Mme Bernadette Menu, le Colonel et Mme Michel, Le Professeur Jean Murat, le R.P. Guy-Henry Peigné, M. Christian Sturtewagen, le Professeur Claude Traunecker, le Professeur Claude Vandersleyen, le Professeur Jean Vercoutter.

Nouveaux Membres.

Mme Ruth Antelme, M. Denis Archalaüs, Mme Brigitte Bakech, Mlle Marie-Pierre Bodez, Mlle Marie-Astrid Calmettes, M. Renaud de Spens, Mme Catherine El-Naggar, M. Rémy Fourdin, M. Diego Gerez, Mme Fayza Haikal, Mme Marie-Hélène Lavallard, M. Patrice Lintingre, M. José Lull García, M. Pascal Mandin, Mlle Charlotte Naudin, M. Alberto J. Quevedo Alvarez, Mme Gay Robins, Mme Marie-Claude Sagay, Mlle Valérie Selve, Alger Libris.

Vie de la Société.

Le Comité de la Société s'est réuni le 17 octobre 1998 à 15 heures, à l'Institut de France.

Étaient présents: Mme Affholder, Mlle Bonhème, Mme Laurent, Mlle Letellier, Mme Menu, Mme Pantalacci, Mme Valbelle, M. Comte, M. Devauchelle, M. Leclant, M. Lurson, M. Perdu, M. Richard, M. Souchet, M. Valloggia, M. Zivie.

Mme Lienhard, M. Degardin, M. Koenig, M. Traunecker, M. Vercoutter, s'étaient fait excuser.

L'année qui vient de s'écouler a été marquée pour la SFE de diverses manifestations. En février, Per-Medjat, une présentation de livres nouveaux s'adressant aux scientifiques mais accessibles au grand public. En mars nous avons organisé la vente des anciens numéros des Bulletins. L'organisation de visites-conférences en février et mars pour les nouvelles installations du Musée du Louvre. En mai pour l'exposition *La Gloire d'Alexandrie*. En novembre et décembre pour *Les Portraits de l'Égypte romaine* au Musée du Louvre. Ces diverses manifestations ont attiré plus de 500 membres qui viennent souvent de province et même de l'étranger, Suisse, Espagne, Allemagne, Portugal etc. Ce succès est encourageant et nous incite à poursuivre nos efforts pour l'année 1999.

Il a été décidé qu'en raison de l'arrivée de l'euro le bilan financier, qui sera le dernier établi en francs français, sera clos le 31 décembre 1998. C'est pour cette raison qu'un vote concernant une modification des statuts de la Société est nécessaire pour établir que dorénavant les assemblées générales se tiendront au premier trimestre de l'année civile afin que le budget et les comptes puissent être soumis à l'approbation des membres de la SFE, réunis en Assemblée générale. Le texte des modifications proposées ainsi que des pouvoirs seront envoyés aux membres de la SFE avant la prochaine assemblée. Si certains ne peuvent être présents il leur est instamment demandé de veiller à transmettre un pouvoir soit à un membre de leur choix soit au Secrétariat afin que le quorum soit atteint. Le Secrétariat les en remercie d'avance.

Nouvelles de l'égyptologie

- *On nous prie d'annoncer la réouverture de la Bibliothèque du Collège de France, dans ses nouveaux locaux: 52 rue du Cardinal Lemoine 75005 Paris (01 44 27 10 45). La bibliothèque est ouverte aux chercheurs et aux doctorants sur autorisation du Directeur de l'Institut d'Egyptologie, Madame Françoise Dunand.*

- L'Assemblée Générale de l'Association Internationale pour l'Étude de Droit de l'Égypte Ancienne – A.I.D.E.A. – aura lieu le Samedi 12 décembre 1998 à «La Maroquinerie», Café littéraire, 23 rue Boyer 75020 Paris, à 14 h 30. Elle sera suivie à 15 h 30 d'une conférence de Mme Françoise Brunon (Université Paul Valéry, Montpellier III) intitulée *Horapollon par l'image: les hiéroglyphes recomposés.* À partir de 17 heures, présentation de livres par leurs auteurs, membres de l'AIDEA.

- L'exposition «*La Gloire d'Alexandrie*» séjourne actuellement à Agde où aura lieu du 28 au 31 octobre, un colloque sur les fouilles sous-marines.

- La ville de Colmar, pour s'associer aux manifestations de *France-Égypte horizons partagés,* exposera au IXe Salon du Livre, les 28 et 29 novembre, des objets provenant du musée de la ville et de collections particulières.

- Au Musée de Louvre s'est ouverte le 9 octobre l'exposition «*Portraits de l'Égypte romaine*"; elle dure jusqu'au 4 janvier 1999. En liaison avec cette exposition Klaus Parlasca donnera une conférence intitulée *Égypte romaine, hellénisme et Orient au miroir des portraits de momie*, le 11 décembre à 12 h 30; toujours en liaison avec l'exposition une lecture publique du *Voyage en Égypte* de Strabon sera donnée le lundi 14 décembre à 20h30. Ces deux manifestations auront lieu à l'Auditorium. Enfin un documentaire *Le dernier regard* d'Alain Jaubert, dans la série «Palette» sera diffusé sur Arte le vendredi 6 novembre à 20h15.

- dans le cadre de *L'actualité de la recherche archéologique*, à l'Auditorium

auront lieu une série de conférences: le jeudi 12 novembre, *Un avant-poste d'Alexandrie: une cité ancienne et méconnue à l'emplacement de Marina el-Alamein*, par Wiktor Daszewski. Le jeudi 17 décembre, *Gebel Barkal, source soudanaise antique de royauté et de dieux* par Timothy Kendall.

– du 10 février 1999 au 10 mai, se tiendra une exposition sur *Les monuments d'éternité de Ramsès II - Nouvelles fouilles thébaines*. Cette exposition sera accompagnée d'une conférence le jeudi 25 février 1999, intitulée *Les monuments d'éternité de Ramsès II à Thèbes* par Christian Leblanc et d'une lecture du *Poème de la bataille de Qadech* et d'autres textes de l'époque de Ramsès II, le lundi 1er mars à 20h30 à l'Auditorium.

– On nous prie de signaler la diffusion à la Télévision sur La Cinquième Chaîne, d'une série de films intitulée *Les aventuriers de l'Égypte ancienne*, une série proposée par Anne Andreu et réalisée par Xavier Simon. Ont déjà été diffusés des films sur Dominique Vivant Denon, Jean-François Champollion, Karl Richard Lepsius, Auguste Mariette, Gaston Maspero, William Mathew Flinders Petrie. Vont être diffusés des films sur George Andrew Reisner le 24 octobre, Howard Carter le 31 octobre, Pierre Montet le 7 novembre, Le sauvetage des temples de Nubie le 14 novembre, Les Égyptiens à la recherche de leur passé le 21 novembre et Une saison à Saqqara le 28 novembre. Toutes ces diffusions ont lieu le samedi à 15 heures 30.

– **Le VIII[e] Congrès International des Égyptologues** se tiendra du 28 mars au 3 avril 2000 au Caire. Pour tout renseignement s'adresser au Dr. Zahi Hawass, Office of the international Congress of Egyptologists, Information Center, Supreme Council of Antiquities, 3 El-Adel Abou Bakr Street, Zamalek, Cairo, Egypt. Fax: 340 7239 ou 383 4519.

LIVRES REÇUS

Liste des livres et revues envoyés à la Société Française d'Égyptologie ou à la Revue d'Égyptologie.

Franco Cimmino, *Sesostris, Storia del Medio Regno*, Rusconi Libri, Milano 1996.

Eliezer D. Oren, Editor, *The Hyksos: New Historical an Archaelogical Perspectives*, The University Museum, Philadelphia 1997.

Bernadette Menu, *Vivre en Egypte ancienne*, Gallimard 1998.

Revue *Méditerranées, Individu et pouvoir*, n° 13, L'Harmattan 1997.

Égypte, Afrique et Orient, nos 7 à 10, 1997-1998, Centre Vauclusien d'Égyptologie.

Arqueo Club, Bulletin de la Fundació Arqueològica Clos, n° 2 novembre 1997, Barcelona.

Revista de la Sociedad Uruguaya de Egiptologia, n° 15, Montevideo 1998.

MEMBRES BIENFAITEURS 1998

Mme Marie-Noël ACQUAVIVA
Mme Brigitte AFFHOLDER
M. Egidio AFFUSO
Mme Denise ALBIS
M H. ALTENMÜLLER
Mme Guillemette ANDREU-LANOË
M. Alain ANSELIN
M. Guy ARNAUDO
M. Jean ASSMANN
Mme Jeanne AUCOUTURIER
M. Jean AUVERT
M. Michel AZIM
M. Bernard BACHELOT
M. Steffen BAIER
Mme Françoise BAJARD
Mme Florence BARBERIO
M. Christophe BARBOTIN
M. Thierry BARDINET
M. Jacques BARGES
M. Paul BARGUET
Mme Monica BARRIAC
Mlle Françoise BARRIER
M. Hani BARSOUN
Mme Nathalie BAUM
M. François BAUMGART
M. Jean-Pierre BAUX
M. Yves BEAUFRANC
Mme Gilberte BEAUX
M. Thierry BENDERITTER
Mme Jocelyne BERLANDINI-KELLER
M. Daniel BÉRRUBÉ
Mme Georgette BERTRAND
M. Michel BLANC
Mme Annie BLONDEAU
Mme Sabine BLOT
Mlle Marie-Ange BONHÊME
Mme Martine BONNAUD
M. Marc BOSQUET
Mme Anne BOUD'HORS
M. Jacques BOURGET
M. Jean-François BOUSSÉLY
M. Hervé BOUTIGNY
Mme Marie-Thérèse BOUTRUCHE
Mme Simone BRENNER
Mlle Catherine BRIDONNEAU
Mme Odette BROARDELLE
Mlle Marie-Christine BUDICHOVSKY
Mlle Micheline CAFIOT
Mme Christine CARDIN
M. Claude CARRIER
Mlle Sylvie CAROFF
M. Jean CASANOVA
Mlle Cécile CASSAGNABÈRE
Mlle Véronique CASTEL
M. Patrick CATTY
Mme Sylvie CAUVILLE-COLIN
M. Jean-Louis CHALIFOUR
M. Jean-Luc CHAPPAZ
M. Alain CHARRON-PILIPENKO
Mme Maryvonne CHARTIER-RAYMOND
M. Yves CHAUDON
M. Georges CHAUTARD
M. Michel CHAUVEAU
Mlle Violaine CHAUVET
Mlle Annie-Dominique CHEVALIER
Col. Pierre CHEVEREAU
M. Joël CHOSSON
M. Serge CHRISTOPHE
M. Francesco CIMMINO
M. Pierre CLOUIN
M. Philippe COLLOMBERT
Mme Carmen COLONGO
M. Jean-Pierre CORTEGGIANI
M. Pedro COSTA
Mme Maria COSTA BELTRÀN
M. Salvador COSTA LLERDA
M. Laurent COULON
Mme Marguerite COUR
M. Jean-Pierre CUQ
M. et Mme Philippe CUVILLIER
Mme Jean DANCKAERT
M. José DAS SALES
M. Norbert DAUTZENBERG
M. Alain DAVEAU
M. Jean-Marc DEBOUT
M. Jean-Claude DEGARDIN
Mlle Marie-Christine DELBAERE
M. Hubert DEMARTY
Mme Viviane DÉMÉRÉ
M. Gilles DEMETS
M. Georges DEMIDOFF
M. Philippe DERCHAIN
Mme Annie DESBIENS
M. Jacques DESORMIÈRES
M. Pierre DESPATIN
M. Jean-Loup DESPRAS
M. Michel DESPRES
Mme Christiane DESROCHES-NOBLECOURT

M. Michel DESSOUDEIX
Mme DESTIVAL
M. Robert DETOUILLON
M. Didier DEVAUCHEL-LE
M. Peter DILS
M. Jean Roger DONATI
M. Eric DORET
M. Edouard DOUAT
M. Jean-Baptiste DRACHKOVITCH
Mme Brigitte DRIX
M. Arnault DUHARD
Mme Françoise DUNAND
M. Roger DURAND
M. Robert DURANTON
Mme Nicole DURISCH
M. Patrick DURUEL
M. et Mme Jean DUTEIL
M. et Mme Yves DUVAUX
Mme Catherine EL-NAGGAR
Mme Margherita D'ESTE
Mr. Christopher EYRE
M. Daniel FASSOT
Mme Marie-Ange FAUGEROLAS
M. Michel FAURÉ
M. Pierre FAVIER
Mme Geneviève FAVRELLE
M. Fréderic FAYOUT
M. Alejandro FERNAN-DEZ
Mme Rose FINO
Mme Geneviève FIRKINS
Mme Astrid FOLCH
M. René FLOCH
Mme Laurence FONCIN
M. Pierre FONTANA
Mlle Annie FORGEAU
M. Alain FORTIER
M. Rémy FOURDIN
M. Didier FOURNIER
M. René FOUQUE
M. Pierre FRANQUEVILLE
Mme Monique FRIEDERICH
Mme Marie GALLIMARD
Mlle Frédérique GARCIA
Mme Laurence GATTI
Mlle Maryse GAUBERT
Mme Jannick GEHIN
Mlle Nicole GENAILLE
M. Paul GÉRARD
M. Philippe GERMOND
M. Jean-Pierre GILOT
Mlle Sylvie GIOVANETTI
Mme Suzanne GLASER
M. Hans GOEDICKE
Mme Orly GOLDWASSER
M. Marc GOMBERT
M. Luc GOSSELIN
M. François GOURDON
M. Jean-Claude GOYON
Mme Marie-Christine GRABER
Mme Ludmilla GRELIER
M. Nicolas GRIMAL
Mme Brigitte GROS
M. Yvan GUERMEUR
M. Philippe GUILLEUX
M. Jean-Marie GUILLON
Mme Christiane HACHET
M. Gerhard HAENY
M. François HÉRY
M. Günther HOELBL
Mme Claudie HORNUS
Mlle Claudine HUOT
Mlle Françoise Jacot DES COMBES
M. Christian JACQ
Mlle Frédérique JACQUET
Mr. Thomas G. JAMES
M. Jacobus J. JANSSEN
M. Richard-Alain JEAN
M. Serge JOANNE
M. Patrice JOSSET
Mme Michelle JURET
M. Jeannot KETTEL
M. Yvan KOENIG
Mlle Christine KOMIEROWSKA
M. Jean-Marie KRUTCHEN
Mlle Françoise LABRIQUE
Mme Annick LACHENY
Mme Florence LACÔTE-THILL
M. Gérard LAFFITEAU
M. Jean-Louis LAGERON
Mme Sylvie LAHLOU
M. Pierre LAMBERT
Mlle Monique LARMOYER
M. Pierre LARROUDE
Mlle Catherine LATTARD
M. Jean-Philippe LAUER
Mme Véronique LAURENT
M. Christian LAWNICZAK
M. Guy LE CUYOT
M. Olivier LE DUAULT
M. Patrick LE JEUNE
Mlle Frances G. LE ROY
M. Alain LEBEDEL
M. Christian Bernard LEBLANC
Mlle Marthe LEBLANC
M. Jean LECLANT
Mme Annie LÉGER
M. Bernard LEGRAND
M. René LEHNARD
M. Richard LEJEUNE
Mlle Isabella Leonardi RUTZ
Mme Enrichetta LEOSPO
Mlle Bernadette LETELLIER
M. Philippe LHOUTELLIER

Mme Nathalie LIENHARD
M. Luc LIMME
M. Patrice LINTINGRE
M. et Mme LOEPER-ATTIA
M. Henri LOFFET
Mme Dominique LONGET-MOINE
M. Jésus LOPEZ
M. Gérard LOUYS
M. Alain LUNEL
Mme Jacqueline LUSTMAN
M. Dominique MABILLE
Mme Martine MACKENZIE
Mlle Monique MACQUERON
M. Alkis MATHEOS
M. Bernard MATHIEU
M. François MATRAY
M. Jean-Claude MAUDET
Mme Marie-Françoise MAZERAN
Mme Colette MAZUET
Mme Bernadette MENU
M. Guy MERCIER
Mme Sylvie MERCIER-YTHIER
M. Georg MEURER
M. Edouard MICHEL
Mme Marie-Pierre MISZTELA
M. Yves MOLLO
M. Maurice MOMBAZET
M. Pierre MONTEIL
Mme Françoise MORICE
Mme Ghislaine MOUROUX
M. Jean MURAT
M. Michel MURPHY
Mme Henriette MUSNIK
M. Robert NAVAILLES
Mme Elyette NECTOUX
Mlle Geneviève NIVARD
M. Christian NOAILLES
M. Claude NOFRE
Mlle Hélène NOVEL
M. Claude OLIVARI
Mme Jacqueline OLLIVIER
Mme Catherine ORPHELIN
Mme Andrée OSIER
M. Jürgen OSING
M. Gustave OTT
Mme Marie PAILLER
Mme Liliane PALÀ
M. Peter PAMMINGER
Mlle Laure PANTALACCI
Mme Anne PARENT
M. Jean-Louis PARGNY
M. Jacques PARLEBAS
Mme Françoise PASCAL
M. Roger PÉ
M. Jean PECOIL
R.P. Guy-Henry PEIGNÉ
M. Olivier PERDU
Mme Pierrette PERO
Mme Madeleine PETERS-DESTERACT
M. Hubert PETIT
M. André PETITCLERC
Mme Patrizia PIACENTINI
M. Christophe PICARD
M. Yann PILORGET
Mme Evelyne PINOL
M. Stefano PISANI
Mme Brigitte PLAISANT
M. et Mme Gérard POILLOT
M. Georges POINT
M. Philippe POMAR
M. Jean-Baptiste POTIN
M. Bernard PRÉVOT
M. Daniel PRUNEVIELLE
M. Eric RANNOU
Mlle Isabelle RAYNAL
M. François REBOUL
M. Michel REINHARD
M. Bruno RICHARD
Mme Danièle RITTER
Mme Sylvie RIVIÈRE
Mme Béatrice ROBINEAU
Mme Gay ROBINS
M. José RODRIGUEZ
M. Vincent RONDOT
M. Serge ROSMORDUC
M. Jean ROUGEMONT
M. Jean-François ROUSSEAU
Mme Jeanine ROUSSEL
Mme Martine RUELLO
Mme Marie-Claude SAGAY
Mme Michelle DE SAINTILAN
Mlle Chantal SALLES
Mme Chantal SAMBIN-NIVET
M. Edwards SANDERSON
Mme Paule SASSIER
M. Wolfgang SCHENKEL
M. Jean-Claude SCHWARZ
M. Georges SÉCHERAIT
Mlle Valérie SELVE
Mlle Isabelle SENGER
Mme Yolande de SEROUX
M. Frédéric SERVAJEAN
M. Christian SIMON
M. Guy SIMON
M. Jean-Luc SIMONET
M. William K. SIMPSON
M. Robert SOUCHET
M. Jean SOZET
M. Alain SPAHR
M. Jean STAIMESSE
Mme Annick STEIB
M. Philippe SUSSEL
M. Pierre TALLET

Mlle Jocelyne TAMSSOM
M. Philippe TAURISSON
M. H. Te VELDE
M. Albert TEILLIER
Mlle Dominique TESSARI
M. Christophe THIERS
M. Serge THOMAS
M. Olivier TIANO
M. Francesco TIRADRITTI
M. Serge TOMMASO
M. François TORCOL
M. Christian TRANCHART
M. Claude TRAUNECKER
Mme Helena TRINDADA LOPES
Mme Françoise UNAL
Mme Dominique VALBELLE
M. Francisco MARTIN VALENTIN
M. Michel VALLOGGIA
M. Charles VAN DER MAESEN
M. Henri VAN VIET
M. Claude VANDERSLEYEN
M. Eric VARIN
M. Jean VERCOUTTER
M. Pascal VERNUS
M. René VERRET
M. Pierre VIAUD
M. Sven VLEEMING
M. Youri VOLOKHINE
M. Jürgen VON BECKERATH
Mme Sophie VON BOMHARD
Mme Jannik VON BORNEMANN
M. Andrew WARE
Mlle Ghislaine WIDMER
M. Erich WINTER
M. Didier WORMSER
M. Jean YOYOTTE
M. Roberto ZACCO
M. Fabio ZAMPIERI
Mme Christiane ZIEGLER
Mme Françoise ZIGHERA
M. Alain ZIVIE
Mme Marie-José ZUCCHETTA

Ägyptologisches Seminar der Universität, Bonn.
Ägyptologisches Institut der Universität, Heidelberg.
Ägyptologisches Institut der Universität, Tübingen.
Ägyptologisches Seminar der freien Universität, Berlin.
Ägyptologisches Seminar der Universität, Bâle.
Andrews University, Berrien Springs.
Ashmolean Library, Oxford.
Ben Gourion University of the Negev, Beer Sheva.
Biblioteca, Faculta de Geografica e Historia, Madrid.
Bibliotheca Uniwersytecka, Lublin.
Bibliotheck der Rijksuniversiteit, An Gronigen.
Bibliothèque Centrale des Musées Nationaux, Paris.
Bibliothèque d'Art et d'Archéologie, Paris.
Bibliothèque de la Sorbonne, Paris.
Bibliothèque de la Ville de Lyon, Lyon.
Bibliothèque de l'Université Libre, Bruxelles.
Bibliothèque Golénischeff, Paris.
Bibliothèque Interuniversitaire Sainte Geneviève, Paris.
Bibliothèque Universitaire, Alger.
Bibliothèque Universitaire Carl von Ossietzky, Hambourg.
Bibliothèque Universitaire Paris X, Nanterre.
Bibliothèque Universitaire de lettres, Talence.
Bibliothèque du C.N.R.S., Sophia Antipolis.
Brandeis University Library, Waltham.
Brown University Library, Providence.
Centre Vauclusien d'Égyptologie, Avignon.
C.R.E.S., Paris.
Collège de France, Paris.
Couvent des Dominicains, Jérusalem.
Egypt Exploration Society, Londres.
Fondation Égyptologique Reine Élizabeth, Bruxelles.
Fundacio Arqueologica Clos, Barcelone.
Göteborg Universitets Bibliotek, Göteborg.
I.E.A.A., Memphis.
I.F.A.O., Le Caire.
Institut d'Égyptologie, Lyon.
Institut für Ägyptologie, Munich.
Institut Suisse de Recherches Archéologiques, Le Caire.

Isis Association, Angers.
Ithaca Cornell University, Ithaca.
Karger Libri, Bâle.
Kestner Museum, Hanovre.
Mae/Libris Ebsco, Rio de Janeiro.
Medelhavsmuseet, Stockholm.
Musée Égyptien, Le Caire.
Musée de la Vieille Charité, Marseille.
Museum of Fine Arts Library, Boston.
Nederlands Institut voor het Nabije Oosten, Leiden.
Ny Carlsberg Glyptotek, Copenhague.
Oriental Institute Library, Louxor.
Pelizaeus Museum Bibliothek, Hildesheim.
Pontifico Istituto Biblico, Rome.
Princeton University Library, Princeton.
Seminar für Ägyptologie, Cologne.
Sevilla g et H Lib/B, Aalsmeer.
Societat Catalana d'Egiptologia, Barcelone.
Société Khéops, Paris.
Sopraintendenza per le Antichita Egizie, Turin.
Staatliche Museen, Berlin.
The British Museum, Londres.
The Brooklyn Museum, Brooklyn.
The Cleveland Museum of Art Library, Cleveland.
The John Hopkins University Library, Baltimore.
The Metropolitan Museum of Art, New York.
The Oriental Research Archives, Chicago.
The University of Sydney, Sydney.
The University of Delaware Library, Newark.
University, Göttingen.
Université de Rennes, Rennes.
Universita degli Studi, Pise.
Universita di Milano, Milan.
Universität Zürich, Zürich.
Universitätsbibliothek, Heidelberg.
Universitätsbibliothek Trier, Trêves.
Université de Bologne, Bologne.
Université de Liège, Liège.
Université de Lille III, Villeneuve d'Ascq.
Université Paul Valéry, Montpellier.
University Auckland, Auckland.
University of Michigan Library, Ann Arbor.
University of Utah Libraries, Salt Lake City.
Uppsala University, Uppsala.
Westfälische Wilhems-Universitäts, Munster.

Membres donateurs

Mme Begelsbacher
Mme Jacqueline Biès
M. Michel Colas
Mme Véronique Pardini
Senorita Rosa Puig Capello de Ferrer-Vidal

LE FRÈRE AÎNÉ D'EKHNATON

Réflexions sur un décès prématuré

Dietrich Wildung

Il était une fois une princesse… Ainsi commencent les contes, et ainsi pourrait-on caractériser un moment précis de l'histoire égyptienne, la veille de l'époque Amarnienne. Vers la fin du règne du roi Amenhotep III, sa fille aînée Sat-Amon[1] figure dans plusieurs représentations et dans beaucoup de textes; elle conclut un mariage rituel avec son père, elle possède son propre domaine (*pr*) et elle joue évidemment un rôle politique si considérable que son nom est martelé après sa mort par un de ses successeurs ou concurrents.[2]

Dans les reliefs qui représentent le jubilé, la fête *sed*, d'Amenhotep III dans le temple funéraire du roi à Thèbes[3], dans la tombe thébaine de Kheriouf (TT 192)[4] et dans le temple de Soleb[5], on ne trouve, sous la mention «enfants royaux», que des filles du roi. Cette absence totale des princes est en contradiction évidente avec le rôle important des princes à l'époque ramesside, où ils figurent en grand nombre dans les reliefs des temples et se trouvent aussi sur les statues colossales – par exemple à Louqsor et à Abousimbel.[6]

Au palais de Malqata, érigé au bord du désert thébain vers l'an 30 du roi Amenhotep III – éventuellement comme retraite contre la peste, qui régnait en Égypte et au Proche Orient à cette époque[7] – la princesse Sat-Amon

[1] Meyer, dans: *Lexikon der Ägyptologie* V, 1984, 485-7; Claude Vandersleyen, *L'Egypte et la Vallée du Nil*, II, Paris 1995, 400 s.

[2] Helck, dans: *MDAIK* 37, 1981, 211 s.; id., dans: *GM* 62, 1983, 23 s.

[3] Haeny, *Untersuchungen im Totentempel Amenophis' III.* (*Beiträge zur Bauforschung* 11), Wiesbaden 1981, pl. 25, 41.

[4] *The tomb of Kheruef*, *OIP* 102, Chicago 1980, pl. 57.

[5] Michela Schiff Giorgini - Clément Robichon - Jean Leclant (éd. Nathalie Beaux), *Soleb V*, Le Caire 1998, pl. 94-95, 97, 117.

[6] Farouk Gomaà, *Chaemwese - Sohn Ramses' II. und Hoherpriester von Memphis* (*Äg. Abh.* 27), Wiesbaden 1973, 2-11; Bettina Schmitz, *Untersuchungen zum Titel s3-njswt «Königssohn»*, Bonn 1976, 315-325.

[7] Goedicke, dans: *Lexikon der Ägyptologie* V, 918 s., s.v. «Seuche».





est attestée 51 fois dans les inscriptions des sceaux des cruches à vin[8], tandis que «le vrai fils royal Amenhotep» n'est mentionné que dans une seule inscription[9] qui est actuellement le seul renvoi au successeur d'Amenhotep III, au futur roi Amenhotep IV – Ekhnaton avant son avènement à la couronne. Les deux références aux princes de l'époque d'Amenhotep III qui se trouvent dans des tombes des nourriciers à Saqqâra[10] et à Thèbes[11] mentionnent des princes qui n'ont pas laissé d'autres preuves de leur existence; on ne peut pas exclure qu'il s'agisse des fils de Touthmosis IV.

Le problème fondamental de la succession Amenhotep III – Amenhotep IV qui préoccupe l'historien, c'est la corégence entre ces deux souverains. D'après les recherches actuelles[12] une telle corégence n'a pas existé. Un autre aspect important de la succession n'a guère provoqué l'attention de l'égyptologie.[13] Le prince Amenhotep, le futur roi, n'était point le prince héritier. Le titre *s3-njswt smsw* «fils aîné du roi» est attesté pour un autre fils d'Amenhotep III, le prince Touthmosis.

Contrairement à la documentation sur le prince Amenhotep (IV), attesté une seule fois (v. supra), le prince Touthmosis a laissé plusieurs témoignages de son existence. Le mieux connu est sans doute le sarcophage d'une chatte surnommée *t3-mj.t*, trouvé dans les ruines de la ville de Memphis.[14] D'après les inscriptions de ce sarcophage en calcaire, le responsable de l'ensevelissement de la chatte était «le prince héritier, le préposé aux prêtres dans la Haute et la Basse Égypte, le Grand-Prêtre de Ptah, le prêtre *sem*» Touthmosis. En tant que «préposé aux prêtres dans la Haute et la Basse Égypte», il remplissait une fonction comparable au Ministre de la Culture[15], et on peut présumer qu'il n'a pas reçu cette position élevée dans son jeune âge – une supposition renforcée par le fait que Touth-

[8] Hayes, dans: *JNES* X, 1951, 242.

[9] Ibid., 159 (KK); cf. B. Schmitz, o.c., 295.

[10] Mérirê, nourricier du prince Sa-Atoum: Vienne ÄS 5814. *PM* III², 1979, 706; la tombe de Mérirê a été retrouvée par A.-P. Zivie: A.P. Zivie (éd.), *Memphis et ses nécropoles au Nouvel Empire*, Paris 1988, 109; Berlandini Keller, dans: *Les Dossiers d'Archéologie* 180, 1993, 22-23.

[11] TT 226, personnage anonyme, nourricier de deux princes et deux princesses (?): *PM* I², 327 (5).

[12] Voir Donald B. Redford, *History and Chronology of the Eighteenth Dynasty of Egypt*, Toronto 1967, 88-169; William J. Murnane, *Ancient Egyptian Coregencies* (*SAOC* 40), Chicago 1977, 123-168.

[13] Seul A. Dodson, dans: *JEA 76*, 1990, 87-88, a dirigé l'attention sur ce point.

[14] Musée du Caire, CG 5003. PM III², 851; Berlandini Keller, o.c. (cf. n.10), 21; *Aménophis III – le Pharaon-Soleil* (catalogue d'exposition), Paris 1993, 362, fig. XIV.1.

[15] Anthes, dans: *ZÄS* 67, 1931, 7-8; Charles Maystre, *Les grands prêtres de Ptah de Memphis* (*OBO* 113), Freiburg - Göttingen 1992, 132 s.





mosis est le premier fils royal du Nouvel Empire qui occupe aussi le haut rang du Grand-Prêtre de Ptah.[16] Bien que des doutes sur la date de ce sarcophage ont été formulés récemment[17], le style des reliefs correspond parfaitement aux reliefs de l'époque d'Amenhotep III, et d'autres monuments, portant le nom du prince et ses titres de «prince, prêtre *sem*» sont – comme le sarcophage de la chatte Miaout – intimement liés à l'ensevelissement des animaux sacrés.

Ces monuments proviennent du premier tombeau d'un Apis, le taureau sacré de Memphis, «la répetition vivante du dieu Ptah». Derrière ce tombeau d'Apis[18], construit sous Amenhotep III, sera installé à l'époque ramesside l'entrée du Sérapéum de Memphis. Le prince Touthmosis en tant que prêtre *sem* et Grand-Prêtre de Ptah était responsable de cet enterrement, qui deviendra le point de départ pour la construction du Sérapéum proprement dit.

Un relief dans la collection égyptienne de Munich[19], d'abord regardé comme une représentation d' Amenhotep III comme prince héritier[20], a été identifié récemment avec le prince Touthmosis derrière son père, offrant de l'encens devant le taureau sacré. Ce relief provient sans doute de la chapelle érigée sur le tombeau souterrain du premier Apis: Auguste Mariette décrit cette scène[21] «On y voit Aménophis III, accompagné de son fils», et il donne en hiéroglyphes le texte l'accompagnant. Des traces de ce texte se retrouvent au bord supérieur du relief Munichois.

De la tombe du taureau elle-même proviennent – à côté de quatre vases canopes de dimensions monumentales[22] – plusieurs vases en albâtre et terre cuite portant le nom et des titres du prince Touthmosis[23]. Une statuette au Louvre[24], provenant de la Collection Clot-Bey, représente le «prince et prêtre *sem* Touthmosis» en attitude agenouillée; comme «serviteur

[16] Hermann Kees, *Das Priestertum im ägyptischen Staat* (*Probleme der Ägyptologie I*), Leiden - Köln 1953, 66-67.

[17] Claude Vandersleyen, *L'Égypte et la Vallée du Nil*, II, Paris 1995, 398, n.2; cf. Harris, dans: Nicolas Reeves (éd.), *After Tutankhamun*, London 1992, 57, n. 28.

[18] PM III^2 780-781; cf. Dodson, l.c. (n. 13 supra).

[19] München, *Staatliche Sammlung Ägyptischer Kunst*, *GL* 93; Dodson, dans: *Amarna Letters I*, 1991, 27; Berlandini Keller, o.c., 27; Dodson, dans: KMT 6/1, 1995, 20; Wildung, dans: *Antike Welt* 28/1, 1997, 31-32, fig. 14-15.

[20] Sylvia Schoske (éd.), *Schönheit - Abglanz der Göttlichkeit* (Catalogue d'exposition), München 1990, 59, Nr. 4.

[21] A. Mariette, *Le Sérapéum de Memphis I*, Paris 1882, 124.

[22] *Aménophis III – le Pharaon-Soleil* (catalogue d'exposition), Paris 1993, 282, no. 66.

[23] Louvre N. 482, N. 484 A-B, N. 455, N. 455 B, AF 153; cf. Dodson, dans: *JEA* 76, 1990, 88, n. 8.

[24] E. 2749 (N. 792): Dodson, o.c., 87, pl. V.2; Berlandini Keller, o.c., 20.

et meunier de ce dieu auguste» il moud le grain. Cette représentation[25] qui rappelle les statues-serviteurs de l'Ancien Empire incite à attribuer à «notre» Touthmosis aussi deux statues semblables sans inscriptions au British Museum et dans la Ny Carlsberg Glyptotek à Copenhague[26]. Malheureusement la stèle, sans doute érigée autrefois dans ou sur le tombeau du premier Apis[27], n'existe plus.

Le prince héritier Touthmosis, si bien attesté par ces monuments divers de la région memphite, n'a pas succédé à son père Amenhotep III sur le trône des pharaons. La conjecture – exprimée par beaucoup d'historiens – d'un décès prématuré du prince héritier, c'est-à-dire avant la mort de son père, est devenue un fait historique grâce à un petit monument acquis récemment par Les Amis du Musée Égyptien de Berlin[28] (Figs. 1 à 5).

La statuette de petit format[29] montre une figure momiforme couchée sur un lit à pieds de lion et têtes de lion au chevet (seule une tête est préservée) – le lit funéraire, bien connu depuis la IIIe dynastie[30]. Entre les pattes antérieures est gravée la figure agenouillée de la déesse Nephthys, sous les pieds la déesse Isis sur le signe *nbw* «or». Sous les deux côtés du lit est inscrit un texte identique: «Le glorieux, le fils du roi, le prêtre *sem* Touthmosis, juste de voix.» Une version abrégée du texte se trouve sur le corps momifié: «Le prêtre *sem* Touthmosis, juste de voix».

La figure momiforme de Touthmosis porte une perruque ronde avec la mèche enroulée à la tempe droite comme signe du prêtre *sem*. Un collier de quatre rangées de perles, finissant en deux têtes de faucon, couvre les épaules et la poitrine. Un oiseau à tête humaine est accroupi sur le corps de la momie. Il déploie ses ailes à bras humains sur la poitrine de la statuette; ses pattes tiennent les anneaux *chen*. Sa tête porte la perruque tripartite; sous son menton se trouve une toute petite barbe postiche. Le visage minuscule montre les traits typiques de l'époque d'Amenhotep III qui se retrouvent dans le visage de la statuette de Touthmosis.

[25] Cf. Hans Schneider, *Shabtis*, Leiden 1977, I, 293 ss.

[26] British Museum EA 21979: *Aménophis - le Pharaon-Soleil* (cf. n. 21 supra), 215-216, no. 46; Ny Carlsberg Glyptotek AEIN 1548: Otto Koefoed-Petersen, *Catalogue des statues et statuettes égyptiennes*, Copenhague 1950, 26, no. 40, pl. 45-47.

[27] Pour les stèles du Sérapéum: M. Malinine - G. Posener - J. Vercoutter, *Catalogue des stèles du Sérapéum de Memphis*, I, Paris 1968.

[28] *VÄGM* 117-96; Wildung, o.c. (cf. n. 19 supra).

[29] Stéatite; longueur 9,8 cm, largeur 5,1 cm, hauteur 5,2 cm.

[30] CG 1321, 1322: *PM* III^2 415; Jean-Philippe Lauer, *La Pyramide à Degrés*, I, Le Caire 1936, 186.

L'oiseau *ba* sur la figurine du mort momifié, attesté à partir du règne d'Amenhotep III[31], représente une transposition en ronde bosse de la vignette du chapitre 89 du Livre des Morts, la «Formule pour permettre à l'âme de se réunir à son corps dans l'empire des morts»[32]. Le texte de ce chapitre décrit la fonction de ce motif en des termes très révélateurs: «Grand dieu, fais que mon âme vienne à moi, en quelque lieu qu'elle soit … que mon âme me soit livrée, afin que le bienheureux et justifié que je suis soit avec elle, en quelque lieu qu'elle soit … qu'elle voie son corps, qu'elle repose sur sa momie! (Ainsi) il ne périra pas, il ne sera pas anéanti, jamais.»

L'iconographie de cette statuette et l'épithète «juste de voix» qui suit le nom ne laissent aucun doute sur le fait que Touthmosis est décédé en qualité de prince héritier, c'est-à-dire avant la mort de son père Amenhotep III. La date et les circonstances du décès du prince restent inconnues; Touthmosis ne figure pas dans les reliefs de la fête *sed* que son père a célébrée à l'an 30 de son règne, et il n'est pas attesté à Thèbes où s'installe la cour royale vers l'an 30.[33] Sans donner de références, Cyril Aldred[34] date le décès de Touthmosis entre l'an 16 et 27 d'Amenhotep III. Les titres «Grand-Prêtre de Ptah» et «préposé aux prêtres dans la Haute et la Basse Égypte» ne sont pas des titres purement honorifiques, mais des vraies fonctions exercées par le prince; Touthmosis aurait dû avoir atteint un âge plus ou moins avancé. Le style du visage de la statuette Berlinoise du prince Touthmosis est très proche des portraits d'Amenhotep III produits à l'occasion de sa première fête *sed*, c'est-à-dire vers l'an 30 du règne.[35]

Sa mort prématurée faisait une brêche dans la succession présomptive de son père. Le frère puîné, Amenhotep, était encore jeune et très probablement mal désigné pour les devoirs de pharaon. Le rôle important que joue la princesse Satamon (v. supra) vers la fin du règne d'Amenhotep III ouvre la porte aux différentes spéculations. Est-ce que Satamon a réclamé la suc-

[31] Hans Schneider, *Shabtis*, Leiden 1971, I, 163, 175, surtout 214; cf. Boddens Hosang, dans: *JEA* 76, 1990, 178 s., pl. XVII.

[32] Paul Barguet, *Le Livre des Morts des Anciens Égyptiens*, Paris 1967, 126.

[33] Peut-être était-ce Touthmosis qui était représenté entre les jambes du colosse d'Amenhotep III devant le dixième pylone du temple d'Amon à Karnak; tout ce qui subsiste de la figure martelée d'un enfant royal est la fin de l'inscription: «né de la Grande Épouse Royale Tiyi, vivante», Helck, dans: *GM* 62, 1983, 23 s.; pour le colosse cf. Clère - Ménassa - Deleuze, dans: *Karnak V*, 1975, 159-166.

[34] *Echnaton*, Bergisch Gladbach 1968, 247.

[35] F. Johnson, dans: L. Berman (éd.), *The art of Amenhotep III*, Cleveland 1990, 24-46.



cession au trône? Son titre de «Grande Épouse Royale» en serait aussi bien une confirmation que le martelage de son nom dans plusieurs reliefs.[36]

L'avènement au trône donne au prince Amenhotep (IV) les moyens de faire de sa vision religieuse la théologie officielle de l'Égypte. L'antinomie entre les deux frères est évidente: Touthmosis était le représentant de la théologie traditionelle. Son rôle dans l'ensevelissement de l'Apis, sa fonction de préposé aux cultes dans toute l'Égypte caractérisent suffisamment ses tendances religieuses qui constituent un obstacle évident aux idées révolutionnaires de son frère. Si Touthmosis avait succédé à son père sur le trône des pharaons, les tendances vers le monothésime, perceptibles déjà depuis quelques générations, n'auraient guère abouti à la révolution «amarnienne». C'est la mort prématurée de Touthmosis qui fait sugir la période la plus extraordinaire de l'histoire de l'Égypte ancienne.

En fin de compte, ce hasard historique déclenche une avalanche: la proscription d'Amon et de la théologie traditionelle, l'abandon de Thèbes et de Memphis, la fondation d'Akhet-Aton, la crise fondamentale de l'Égypte. Ainsi, «l'affaire Touthmosis» constitue un exemple classique du rôle de l'individu dans l'histoire mondiale.

[36] Voir supra n. 2 et 33. Le martelage d'une figure derrière Amenhotep III dans le fameux relief du 3e pylone de Karnak est sans importance dans ce contexte; il s'agit de Toutankhamon: Murnane, dans: *JARCE* 16, 1979, 11-27.



LE NÉOLITHIQUE DE HAUTE NUBIE.

Traditions funéraires et structures sociales

Jacques Reinold

Les résultats présentés ici sont issus des recherches de terrain effectuées par la Section Française de la Direction des Antiquités du Soudan (S.F.D.A.S.). Mission archéologique permanente, intégrée au sein du Service des Antiquités à Khartoum, elle dépend du Ministère des Affaires Etrangères. Sa création, par un protocole d'accord culturel signé entre les deux pays, remonte à 1969.

Les premiers travaux concernèrent l'établissement de la carte archéologique du pays, en reprenant à l'endroit atteint par les diverses expéditions qui participèrent à la Campagne de Sauvegarde des Monuments de Nubie. Mais rapidement il fallut faire face aux destructions entraînées par le développement du pays et procèder à des opérations de sauvetage. De 1976 à 1986, l'effort porta principalement sur le Soudan Central avec, pour la période traitée ici, l'exploitation des sites néolithiques d'El Ghaba et d'El Kadada. Depuis 1986, toujours pour faire face au développement agricole, le centre d'intérêt s'est déplacé vers la Nubie et le Bassin de Kerma avec l'exploitation de plusieurs sites néolithiques sur le district de Kadruka.

L'étude de l'habitat, domaine privilégié en préhistoire, se heurte à un problème de reconnaissance des structures et ne procéde donc presque exclusivement que du catalogage des artefacts. En effet, les conditions de préservation, ou plutôt de destruction, des sites d'habitat sont telles que la mise en évidence des structures pertinentes des différents espaces (domestique – atelier – dépotoir...) s'avère impossible. Il est donc fortement orienté vers une démarche purement typologique. L'orientation actuelle en préhistoire est aux tenta-

tives d'interprétations ethnoarchéologiques ou de modélisation, démarche qui s'avère dangereuse d'application voire impossible dans ces régions. Ces considérations entraînèrent l'élaboration d'un programme de recherche spécifique lié au domaine funéraire.

Paradoxalement le domaine funéraire, qui devrait fournir une vision restrictive de ces cultures, nous offre en fait, par l'analyse d'ensembles clos, la possibilité d'établir un cadre chronologique précis et surtout c'est le seul moyen d'appréhender les structures sociales et leurs implications. L'étude globale de tous les éléments (fosses, squelettes, matériel), combinée avec une analyse des plans régulateurs (en fonction des courbes de niveaux et des emplacements respectifs des sépultures) sert de base à l'interprétation. En effet, il s'avère que la répartition des sépultures dans les cimetières obéit à des règles précises qui sont la transposition dans le sol des rapports sociaux des inhumés à l'intérieur du groupe considéré. De même les données sur la culture matérielle y sont d'un niveau bien supérieur à celles tirées de l'habitat (objets retrouvés cassés mais complets, outils composites dont les différents éléments sont préservés, témoins de faune et de flore en contexe non-sujet à interprétation…).

Une sépulture type

Avant de privilégier quelques exemples d'interprétation, il est utile de donner une description de ce que l'on pourrait considérer comme une tombe néolithique modèle et d'en détailler les composantes.

Les sépultures se présentent toutes sous la forme d'une simple cavité creusée qui ne fait pas l'objet d'un aménagement spécial. Elles sont de forme circulaire ou ovale, et leurs dimensions varient de 0,80 m pour les plus petites à 2 m pour les plus grandes. Aucune superstructure n'a jamais été découverte (à l'exception du cimetière de Sedeinga, où des dalles fermaient la fosse): cependant, cette pratique étant déjà présente au Paléolithique et se retrouvant à toutes les autres époques, il faut se demander si les néolithiques n'utilisaient pas un matériau que l'érosion aurait fait disparaître. En règle général, le défunt est inhumé individuellement, mais certaines fosses peuvent renfermer plusieurs sujets, caractérisant alors des rites particuliers. Le cadavre est le plus souvent placé au centre de la fosse (sans orientation privilégiée pour le Soudan Central, mais presque toujours selon un axe est/ouest pour la Nubie). Il est posé sur le côté droit ou gauche, dans une position qui peut varier de fléchie à contractée, avec les bras le long du corps et les mains



Fig. 1. Exemples de vases caliciformes, à fonction rituelle.

généralement ramenées devant la face. Ces positions peuvent nécessiter le recours à des ligatures pour maintenir le sujet (parfois même celui-ci doit être enfermé dans un sac). Une natte, un coussin peuvent être disposés sous le corps, et ces vestiges apparaissent sous la forme d'anomalie sédimentologique dont l'identification précise ne put être obtenue en laboratoire, sauf en Nubie, où sur le cimetière KDK 1, l'état de conservation optimum des vestiges permit de reconnaître des peaux de bovidé, des coussins et des litières constitués d'orge. Le matériel déposé avec le mort, dont il est bon de rappeler que le choix incombe aux vivants, présente la caractéristique de recouvrir l'éventail de la panoplie à disposition des néolithiques, telle qu'on la rencontre dans l'habitat. De plus, certaines catégories d'objets, tels les vases dits caliciformes (Fig. 1), ne se rencontrent qu'en domaine funéraire, ce qui leur confère une signification particulière. Sauf pour la parure, le choix de l'emplacement du matériel dans la fosse ne semble pas répondre à des règles précises. Les diverses composantes de ce matériel sont placées isolément ou disposées en dépôts regroupant plusieurs catégories d'objets, dans l'espace vide de la fosse tout autour du cadavre. Seuls des outils lithiques (éclats et outils taillés) et osseux (poinçons), parfois placés près des mains, et des bu-

cranes de bovidés souvent posés derrière la tête, sont en rapport direct avec l'inhumé. Si la finalité de ces dépôts funéraires nous échappe, un tel soin apporté à leur constitution ne peut relever du seul hasard. La variété de ce mobilier laisse penser qu'un échantillonnage assez fidèle des objets usuels accompagnait le défunt. Au Soudan Central, le mauvais état de conservation des squelettes ne permet pas encore de classer ce mobilier selon des critères sexuels. Par contre en Nubie, certains objets accompagnent exclusivement des tombes d'hommes ou de femmes; mais là, les caractéristiques peuvent s'opposer d'un cimetière à l'autre. Enfin, des répétitions privilégiées d'objets doivent recouvrir des différences de statut à l'intérieur des groupes concernés.

Soudan Central: sépultures d'enfants

Avant d'aborder la Nubie, il faut juste rappeler, à titre comparatif, quelques uns des principaux résultats obtenus au Soudan Central, où l'enquête centrée sur le district de Taragma près de Shendi, a permis d'observer les variations du domaine funéraire sur plus d'un millénaire et de montrer qu'il n'y a pas de hiatus entre le Néolithique de Khartoum tel qu'il a été défini à Esh Shaheinab et le Néolithique Final d'El Kadada. En effet la dernière phase d'occupation du cimetière d'El Ghaba fait la liaison sans solution de continuité vers la fin du IVe millénaire avec les plus anciennes sépultures d'El Kadada.

Le lieu-dit El Kadada, avec quatre cimetières reconnus, permit l'enregistrement de plus de trois cents tombes, toutes attribuables à une phase finale du Néolithique, non reconnue formellement auparavant, mais déjà suspectée par Arkell (pionnier de la recherche préhistorique au Soudan), qui la définissait comme (?) Protodynastique. Cependant, il ne la reconnaissait pas comme une étape du développement local, mais plutôt comme la résultante d'une migration de population, chassée de Nubie durant le Groupe A, dont les plus récentes tombes kadadiennes sont bien contemporaines

Le premier exemple, fourni par un des cimetières d'El Kadada, montre un rituel particulier pour l'inhumation des enfants décédés avant l'âge de six ans. La superposition du plan en courbes de niveau de la terrasse qui sert de gîte aux différents cimetières, et du plan de répartition des sépultures, permet l'identification de deux cimetières, qui occupent des portions de terrain situées aux endroits de forte pente de la butte.

Au-dessus d'une certaine ligne isohypse, la surface de cette terrasse est presque plane et dégage un espace d'environ 900 m^{2}. Cette zone, sondée partiellement, n'a fourni aucune structure d'habitat au sens propre. Cependant, l'amoncellement d'une dizaine de tonnes de tessons de céramique, en ne retenant que ce seul critère, atteste la localisation de l'occupation.

Sur cet emplacement réservé à l'habitat, des sépultures (au nombre de 17), correspondent à celles des enfants décédés en bas âge. Leur répartition est très clairsemée et ne peut pas rendre compte d'un cimetière particulier. Il faut supposer que ces enfants furent enterrés à l'intérieur ou en bordure même des habitations. Autre caractéristique qui leur est propre, ils ne sont pas déposés dans une fosse, mais placés à l'intérieur d'un grand vase (vase-grenier). Ce type de vase utilitaire, à décor d'impressions pivotantes linéaires ou pointillées, ne figure jamais dans le matériel sélectionné pour accompagner les adultes.

Le choix du matériel funéraire, accompagnant ces inhumations, généralise la présence de récipients en céramique, les autres objets sont peu abondants et peu représentatifs par comparaison avec ceux qui accompagnent les tombes d'adultes. Le caractère usagé, parfois fragmentaire, du matériel (les urnes elles-mêmes peuvent présenter un fond troué), confirme une moindre importance accordée à ces inhumations.

Cette pratique d'enterrer les enfants dans des vases, en dehors du cimetière proprement dit, laisse penser que l'individu devait avoir atteint un certain âge, vraisemblablement en rapport avec des épreuves initiatiques, avant d'être pleinement intégré à la société.

Il faut souligner que c'est le seul exemple néolithique d'une telle pratique. Dans les autres cimetières, les tombes d'enfants obéissent pratiquement aux mêmes règles que celles des adultes.

Soudan central: organisation familiale

Le cimetière nord d'El Kadada nous fournit un second exemple d'interprétation, cette fois à propos des tombes d'adultes. Il occupe une surface restreinte, en bordure de la pente, et ne renfermait pas moins d'une centaine d'individus. Les sépultures ont pour principale caractéristique de se recouper fréquemment. La cohésion du matériel découvert dans les tombes indique une période, de courte durée, pour l'utilisation de cet espace sépulcral. Le recoupement de fosses procède donc d'une intention délibérée, qui n'im-

plique pas l'oubli de la localisation des sépultures antérieures. Ce principe admis, il est possible de délimiter les emplacements de cinq à six groupes de tombes séparés par une mince bande de terrain vierge (l'incertitude quant à leur nombre tient au fait que l'ensemble ne put être entièrement fouillé avant sa destruction). Ces groupes contiennent de 10 à 12 individus, adolescents ou adultes, dont la composition anthropologique ne peut être précisée en raison du mauvais état de conservation des ossements. Pour chaque groupe, l'analyse des recoupements et des relations stratigraphiques permet de reconnaître la tombe la plus ancienne, dite sépulture primitive, et d'obtenir la chronologie relative de la plupart de ces inhumations. La sépulture primitive est toujours placée dans la partie haute de la pente par rapport aux autres fosses qui se développent autour, en la recoupant et en s'installant plus profondément. Les sépultures les plus récentes sont, elles, installées par étapes en allant vers le bas de la pente.

Les variantes observées sur les squelettes, tant pour leur orientation que leur position, se retrouvent d'un groupe à l'autre, en proportion sensiblement identique. Le détail des composantes du matériel funéraire provenant de chaque groupe montre que les différentes catégories d'objets y sont toujours présentes. Malgré quelques variantes, non seulement les objets sont identiques, mais ils figurent en proportion sensiblement égale. La composition de ce mobilier est donc significative de l'individualisation de ces groupes, constatation qui tend à montrer que les variantes dans les tombes ne sont pas fortuites, mais relèvent d'une logique non encore expliquée.

La cohérence de ces groupes laisse penser qu'ils forment un ensemble clos, c'est à dire le cimetière d'une petite communauté (village?) durant une phase chronologique bien précise (non supérieure au siècle), du Néolithique Final Kadadien. Si l'éventualité d'un possible cimetière contemporain, placé sur un autre versant de la pente (aujourd'hui détruite, la bordure de cette terrasse, qui montrait trois cimetières, pourrait en avoir contenu beaucoup d'autres), n'est pas retenue, le village lié à ce cimetière devrait avoir une trentaine d'habitants. L'important matériel archéologique (plusieurs tonnes d'artefacts), qui couvrait le sommet de la terrasse serait alors le fait d'une occupation continue sur de très longues périodes plutôt que celui d'une occupation synchronique importante.

Enfin, les caractères communs relevés dans ces groupes de tombes évoquent la possibilité d'inhumations regroupées selon un système familial (le peu d'individus retrouvés dans chaque groupe semble confirmer cette impression), dont aucune famille ne prédomine sur les autres.

Nubie: hiérarchisation sociale

En Nubie, au sud de la troisième cataracte, les recherches en cours concernent l'oued El Khowi, à la hauteur du district de Kadruka et en bordure orientale du Bassin de Kerma, soit un bief d'une trentaine de kilomètres en nord/sud, sur une quinzaine en est/ouest.

Les prospections ont conduit à l'enregistrement d'une centaine de sites qui s'échelonnent du *Dotted Wavy Line* à l'islamique ancien, mais seules les périodes néolithiques (37%) et le Kerma (44%) sont bien représentées. Le déplacement du cours du Nil et donc de l'occupation humaine s'est traduit par une topochronologie. La densité des gisements est en relation avec le riche potentiel agricole de cette zone.

Plus de trente sondages concernèrent tant des cimetières que des sites d'occupation. Bien que pour des raisons différentes de celles du Soudan Central, les habitats néolithiques sont très érodés et se présentent toujours sous la forme d'épandage de matériel. Les dix-sept cimetières, dont trois furent entièrement excavés et deux sont en cours de fouille nous fournissent une documentation remarquable. Bon nombre de similitudes avec le Soudan Central témoignent d'un tronc commun à ces cultures, mais de fortes variantes apparaissent qui traduisent des modalités d'évolution ou d'adaptations régionales différentes.

Le kôm enregistré sous l'abréviation *KDK 1* fut intégralement fouillé, il se présente sous la forme d'une butte presque circulaire d'une trentaine de mètres de diamètre, s'élevant d'environ 1,50 m. au-dessus du niveau de la plaine. Il livra cent-quarante sépultures dont quatre-vingt-quatorze néolithiques et quarante-six attribuables à la civilisation Kerma. Aux destructions près, dues aux inhumations postérieures, c'est le premier ensemble qui nous fournisse le plan régulateur d'un cimetière néolithique dans son intégralité. L'homogénéité du matériel archéologique prouve son utilisation sur une courte durée (sans doute de l'ordre du siècle), par un même groupe humain. Les répartitions préférentielles de certains types d'objets, ainsi que l'agencement des fosses entre elles, indiquent des différences de statut entre les inhumés et nous donnent la preuve d'une société déjà très hiérarchisée.

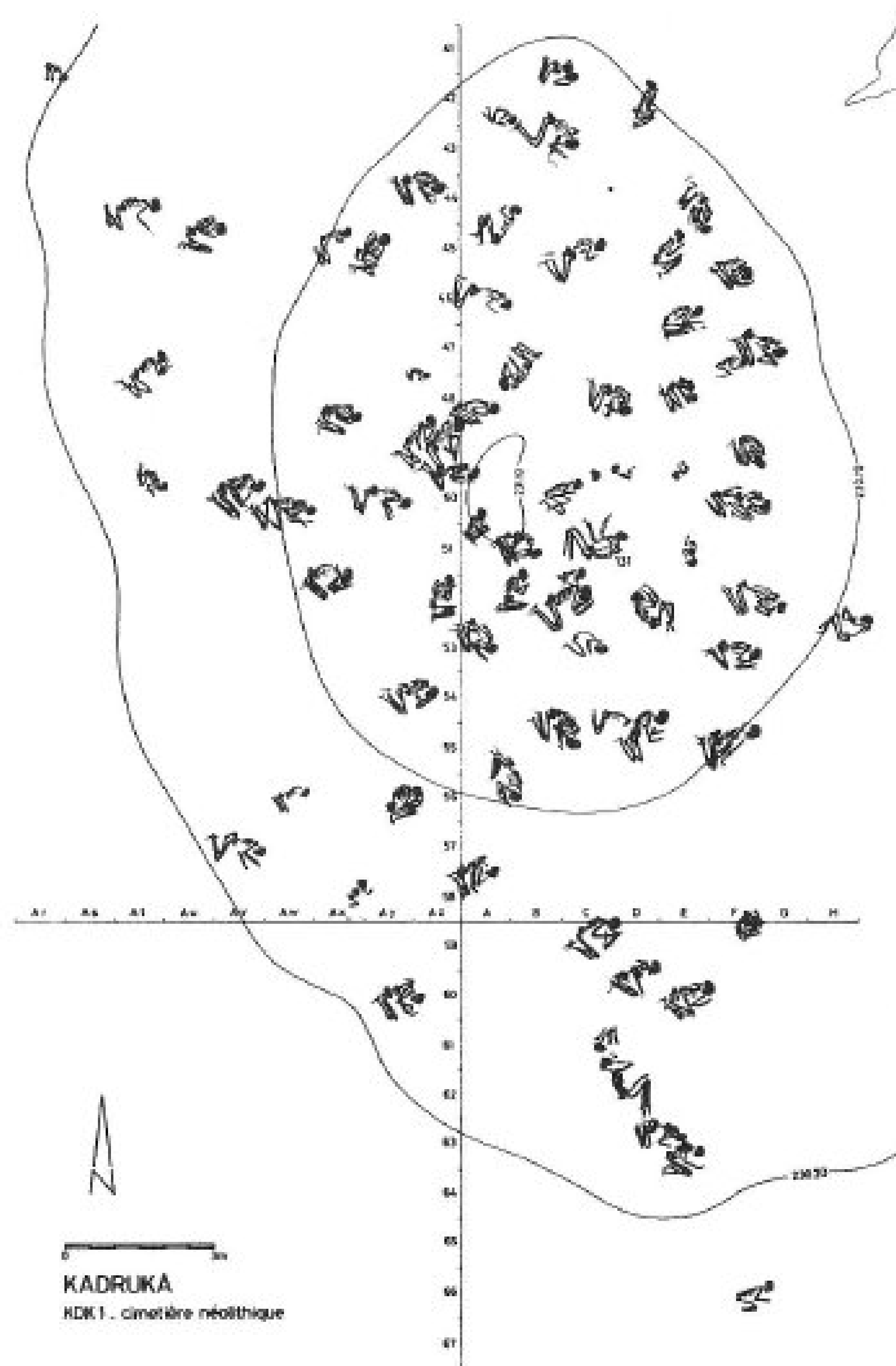


Fig. 2. Plan du cimetière néolithique montrant l'organisation des sépultures qui sont disposées concentriquement autour de la fosse du personnage principal (n° 131).

La majorité des fosses est installée sur la partie haute du kôm, entre les lignes isohypses des 230,70 m et 231,10 m. Le reste, près du quart, se développe dans la partie basse, jusqu'à la cote des 230,20 m. (Fig. 2).

La première remarque concernant cette répartition est d'ordre anthropologique. La partie sommitale privilégie les inhumations de sujets masculins, et la partie basse celle des féminins. Les enfants et les adolescents,



Fig. 3. Photo de la tombe d'un enfant de moins de 5 ans, accompagné d'un riche matériel.

ostéologiquement asexués, sont installés indifféremment sur les deux zones et constituent près du quart des inhumations. Les enfants décédés en bas âge font l'objet d'un rituel qui s'apparente à celui des adultes (Fig. 3). Cette amorce de séparation en deux groupes se trouve renforcée par l'étude du matériel funéraire. Les conditions de conservation, plus favorables qu'au Soudan Central, ont permis pour ce site de classer le matériel selon vingt-et-une rubriques. Près des deux tiers de ces catégories se retrouvent indifféremment répartis sur tout le cimetière. C'est le cas, par exemple, des bucranes, des étuis à colorants (Fig. 4), des cadavres de mouton, des haches, des outils lithiques emmanchés (Fig. 5 et 8), des vases peints, etc. Par contre, huit catégories d'artefacts, dont certains semblent parmi les plus significatives, ne figurent que dans le groupe des sépultures installées dans la partie haute. Elles comprennent, entre autres, les palettes à fard, la parure faite de coquillages marins, les têtes de massue, les vases caliciformes et les figurines anthropomorphes.

La situation des tombes dans la zone haute traduit aussi une occupation selon un plan directeur. La sépulture enregistrée sous le n° *KDK 1/131*



Fig.4. Dent d'hippopotame aménagée en récipient à fard.

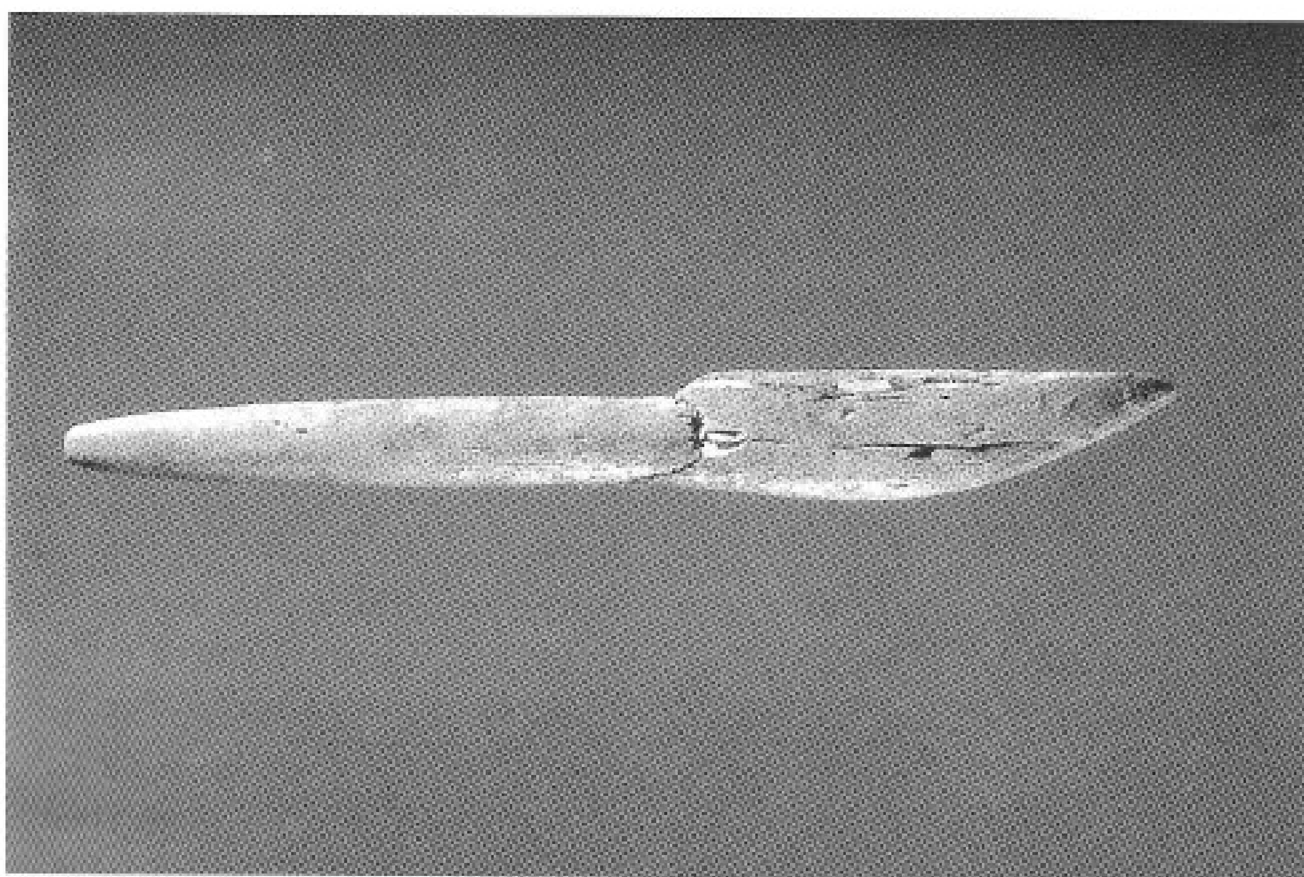


Fig. 5. Manche, en ivoire, d'un outil dont la partie active est composée de microlithes.



Fig. 6. Vue de fouille: un peigne et un outil emmanché, les microlithes enchâssés dans la partie distale sont bien visibles.

occupe un emplacement privilégié, près du milieu de la butte. Les autres fosses ont été disposées en formant des cercles concentriques qui la prennent pour pôle. La description de cette tombe (Fig. 7 et 8) en montre le caractère exceptionnel, elle possède l'un des plus riches mobiliers trouvés tant en Nubie qu'au Soudan Central. Elle se présente sous la forme d'une fosse circulaire de 1,50 m. de diamètre, creusée à l'endroit de la plus haute élévation du tertre. Elle est la plus profonde du cimetière et atteint la couche sableuse sous-jacente à la butte limoneuse. Au centre de la fosse, repose le squelette d'un individu adulte masculin, de forte stature, décédé à plus de 40 ans. Le cadavre a été placé sur le côté droit, ce qui est inhabituel pour ce site, dans une position à la limite du contracté-fléchi, et selon une orientation est-ouest, crâne à l'est donc face tournée vers le nord. Le corps était recouvert d'une ou de plusieurs peaux de bovidé teintées en jaune. Le défunt portait une parure composée d'un épais bracelet façonné dans une défense d'éléphant au coude gauche, de six autres bracelets d'ivoire plus petits au poignet droit, et de quelques perles

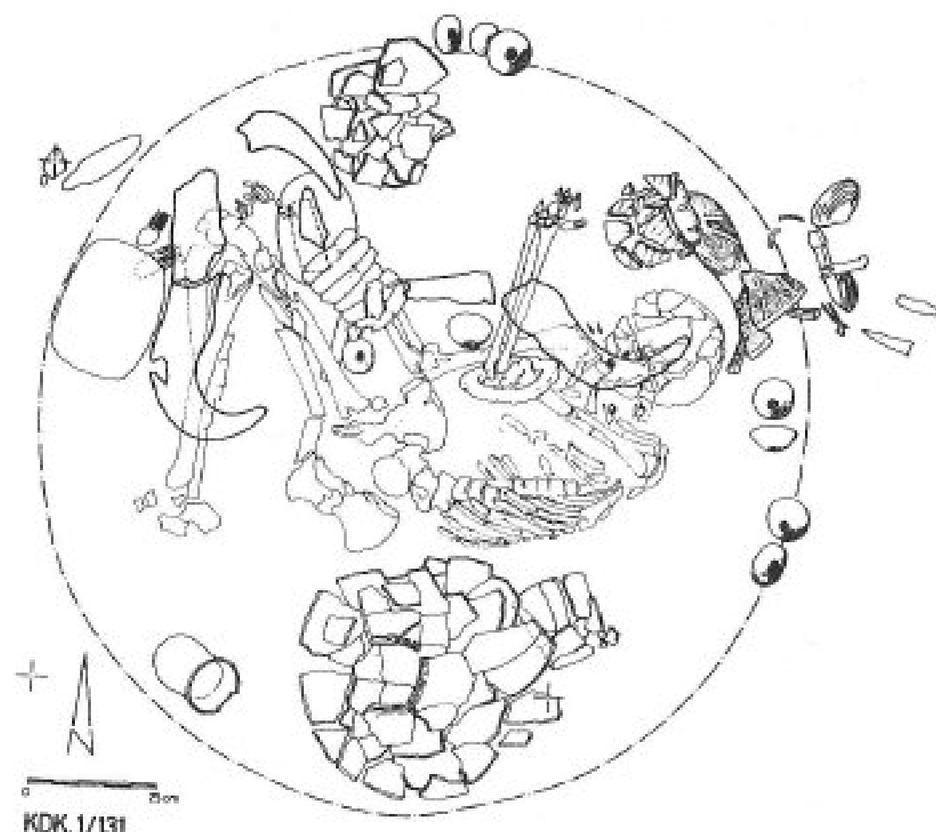


Fig. 7. Plan de la tombe n° 131: un homme de plus de 40 ans.



Fig. 8. Photo de la tombe n° 131: un homme de plus de 40 ans.

dont une tubulaire en agate au cou. Le mobilier funéraire est disposé en plusieurs lots, soit sur un méplat aménagé au-dessus de la paroi de la fosse, soit directement sur le cadavre, soit tout autour de ce dernier en bordure de la cavité.

Sur le côté ouest du méplat, une figurine anthropomorphe en grès est associée à un bloc de colorant jaune. Au nord, le lot comporte une minihache et trois têtes de massue. À l'est figure le dépôt le plus important avec des valves d'*Aspatharia*, un étui à colorant en ivoire, un manche d'outil en os à double perforation axiale et latérale, une aiguille et une microhache modèle en ivoire. Les quatre têtes de massue légèrement au sud peuvent constituer un groupe diffèrent.

Sur le squelette sont placés deux bucranes aux extrémités enduites d'un colorant blanc, un lissoir (?), un pilon tronconique ainsi que deux autres têtes de massue. L'individu repose partiellement sur un sédiment meuble rajouté qui renferme des éléments végétaux.

Dans la fosse, un vase caliciforme et un gobelet à décor peint sont disposés derrière le crâne. Devant l'individu, on trouve deux palettes, l'une en diorite et l'autre en grès, et un vase de type jarre. Devant les jambes, une meule en grès recouvre deux peignes en ivoire. Enfin, trois récipients en céramique sont situés au dos du sujet, deux gobelets et une grande jarre.

L'inventaire de cette tombe suffit à distinguer son occupant et le qualifier de personnage le plus important de la petite communauté exhumée sur ce tertre. Le plan régulateur du cimetière permet d'en comprendre les modalités d'implantation. L'enterrement de ce personnage principal a servi de point de départ à l'utilisation de la butte comme lieu sépulcral. Les autres défunts verront l'emplacement de leur sépulture dicté en fonction de critères dans lesquels sexe et hiérarchie doivent jouer un rôle important.

Le site *KDK 2*, situé à moins d'un km du précèdent, est en cours d'exploitation. Il est estimé à plus de mille tombes, dont seulement cent-treize furent exploitées. Son apport est principalement d'ordre chronologique, puisque pour la seule période néolithique on peut déceler cinq phases d'occupation. Cette périodisation est principalement basée sur la typologie céramique, à partir des différences relevées dans les pâtes et les décors. Les variations dans les formes des vases fournissent des indications complémentaires, mais ne suffisent pas par elles-mêmes à différencier les diverses phases de développement de cette nécropole. Les différents faciès reconnus sur les autres cimetières se

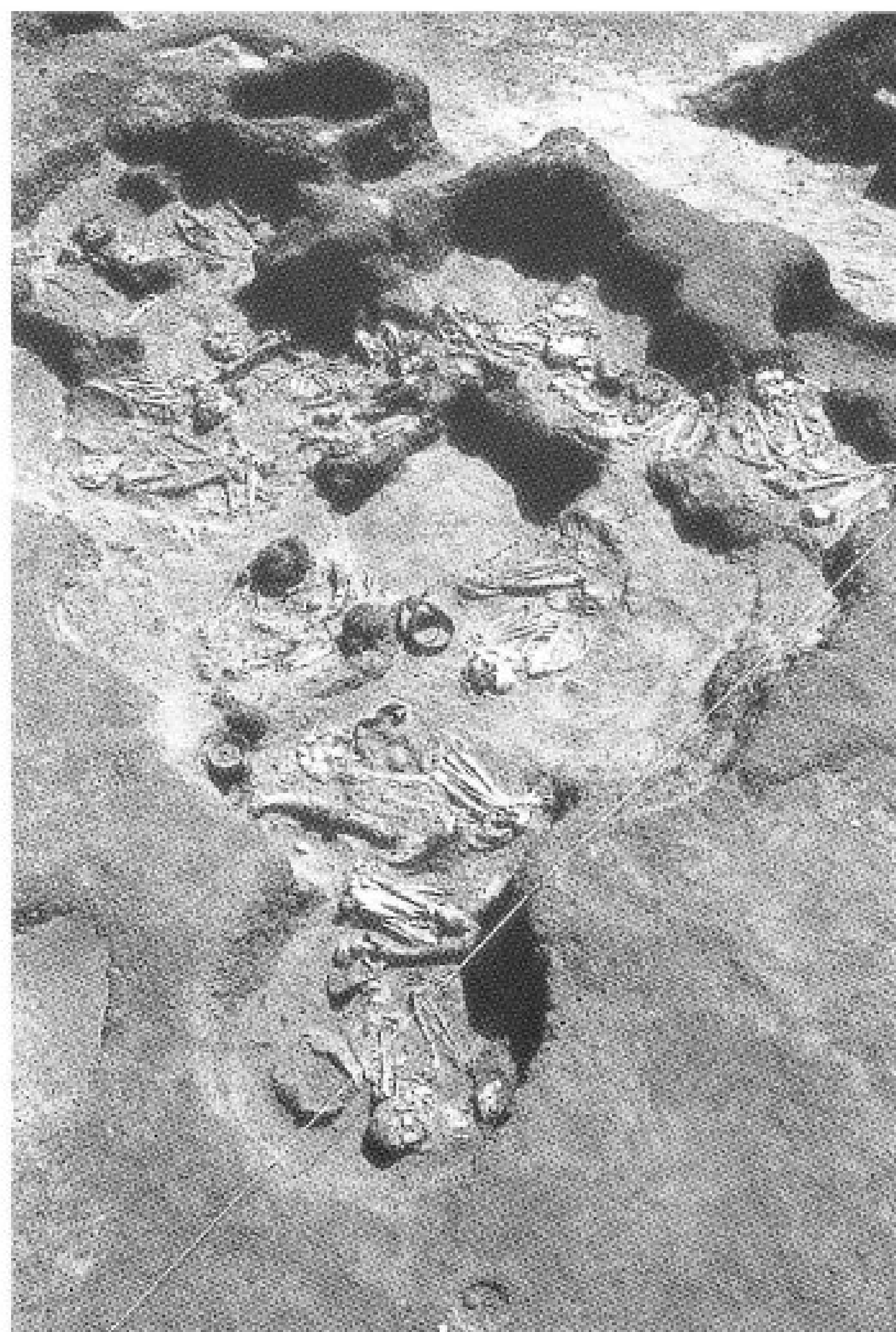


Fig. 9. Vue de la fouille montrant les nombreux recoupements de sépultures.

retrouvent ici. La phase principale est stratigraphiquement antérieure à l'utilisation du kôm de *KDK 1*. Malheureusement, les quelques datations C 14 à disposition pour ces sites les situent dans une même fourchette (Ve millénaire); et les écarts de laboratoire ne permettent pas d'en affiner la périodisation.

Le cimetière *KDK 18*, intégralement fouillé, qui livra cent-vingt-quatre sépultures toutes néolithiques, nous fournit un modèle différent. Il fut

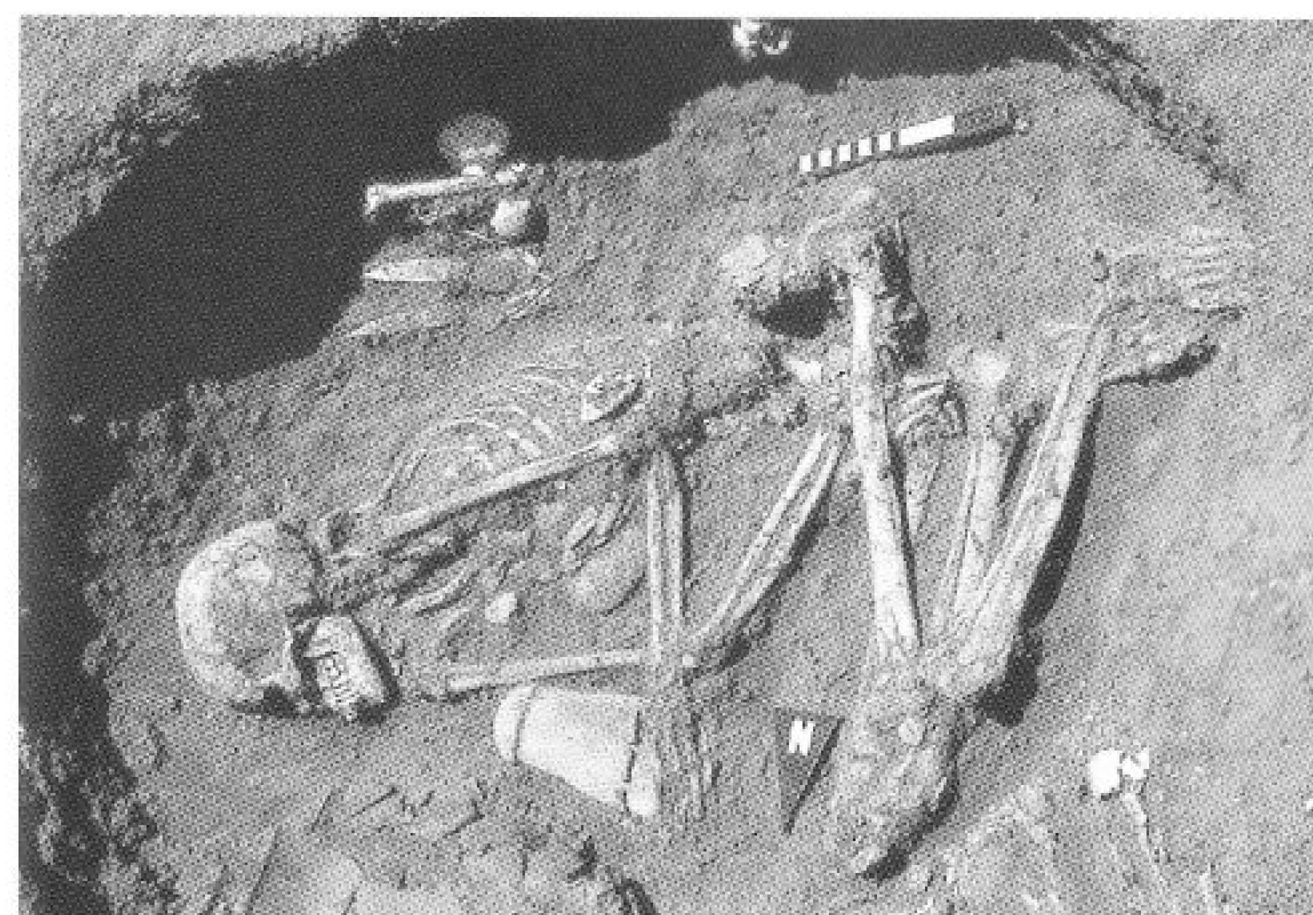


Fig. 10. Tombe du personnage principal: une femme avec la main posée sur un objet, en grès, phalliforme.

d'abord utilisé en suivant deux axes, selon une direction sud/ouest - nord/est, ainsi que la partie nord/est; la zone médiane étant laissée sans inhumation. Lors de ce début d'utilisation, les sépultures font l'objet de fréquents recoupements (Fig. 9). Puis une tombe de personnage important, cette fois-ci une femme (Fig. 10), fut placée au centre de la butte. Il faut souligner que des artefacts, caractéristiques des tombes masculines dans le *KDK 1*, se retrouvent sur ce cimetière accompagner, cette fois, les sépultures féminines. Après l'enterrement de cette femme, une douzaine d'autres sépultures furent installées en cercle autour de sa tombe, avant l'abandon de la butte à des fins sépulcrales.

Enfin, le cimetière *KDK 21* (Fig. 11), dont la fouille est en cours, livre de nouvelles données sur le rituel funéraire. Il est certes trop tôt pour en faire une synthèse, mais une simple présentation de ces données suffit à montrer l'intérêt de ce site.

– Estimé contenir une centaine de tombes, il doit en fait en renfermer dans les trois cents. La céramique prouve qu'il a été utilisé sur deux phases, non encore précisément datées.

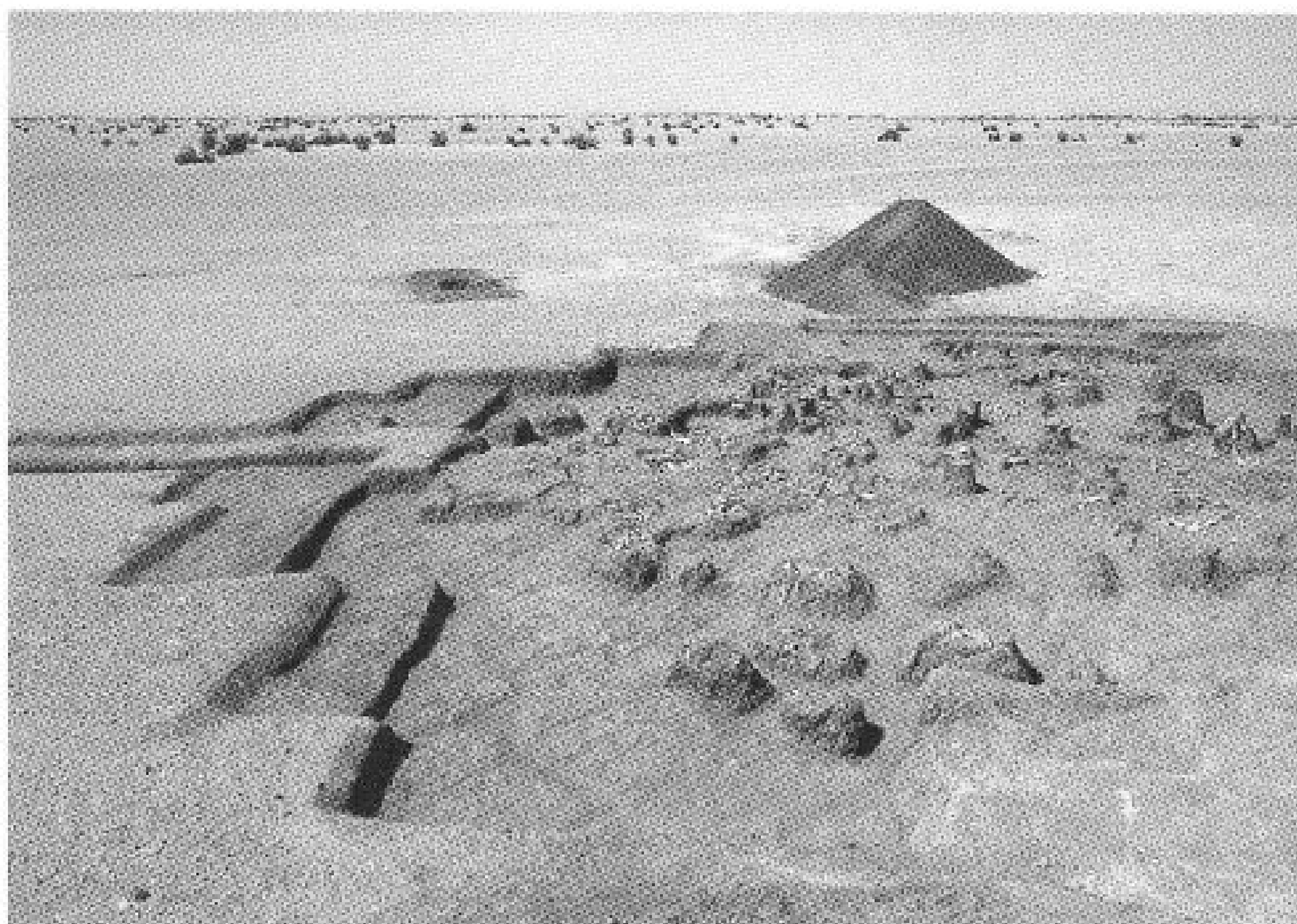


Fig. 11. Vue générale du cimetière, en arrière plan on aperçoit la végétation marquant le cours de l'oued El Khowi.

– Des restes de structures de combustions (foyers?), situés à différents niveaux, font penser à un tertre non pas d'origine naturelle (les autres sites utilisés comme cimetière avaient été perçus comme d'anciens îlots qui parsemaient le cours des paléo-Nils), mais édifié par l'homme. Aux implications sur la cohésion sociale nécessaire à la construction d'une telle butte de près de 5.000 m^3, s'ajoute la possibilité par l'étude des fentes de rétraction, de retrouver les formes originelles, avant les agrandissements, ce qui fournirait une chronologie relative très précise pour l'implantation des fosses.

– Les recoupements de fosses sont là encore très fréquents, mais une zone rectangulaire, est vide. Cette anomalie peut, sans doute, correspondre au négatif d'une construction en matière périssable, dont on n'aurait pas retrouvé les vestiges, l'hypothèse d'un bâtiment lié au culte funéraire est séduisante, mais reste à démontrer.

– Le secteur nord/ouest présente des fosses qui sont parfois bordées de stèles (dalles ou blocs) (Fig. 12), qui ont toutes gardé des traces d'un piquetage intentionnel (que l'on retrouvera sur les grandes stèles du Kerma).



Fig. 12. Sépulture bordée d'une stèle, avec une structure de combustion et une fente de rétraction marquant vraisemblablement la limite de deux étapes de construction du tertre.

– Si certains cimetières nous ont habitués aux trouvailles de cadavres d'animaux (chiens, moutons), celles-ci étaient toujours en liaison avec des sépultures d'humain. Avec le *KDK 21*, nous avons affaire à des fosses bien individualisées (Fig. 13), qui contiennent le cadavre de deux chiens, inhumés comme les humains (sur le côté et selon un axe est/ouest). De plus, ces fosses, au nombre de quatre sont disposées selon les principaux points cardinaux.

– Une des phases a livré sa tombe principale (Fig. 14), en relation avec le groupe du secteur nord/ouest. Il s'agit d'une fosse qui contient deux sujets (un homme et une femme). Les positions des corps semblent indiquer une «importance» plus grande pour la femme, et pose le problème de savoir si lors de son enterrement le second personnage n'aurait pas été sacrifié? Ce rôle prépondérant de la femme, perceptible déjà, avec le *KDK 18*, est confirmé ici. Plusieurs vases caliciformes, apanages des sujets masculins, sont sur le *KDK 21* en relation avec des sépultures féminines.

Il faut espérer que la fouille de cet ensemble nous fournira les clefs per-



Fig. 13. Fosse individuelle contenant les squelettes de deux chiens.

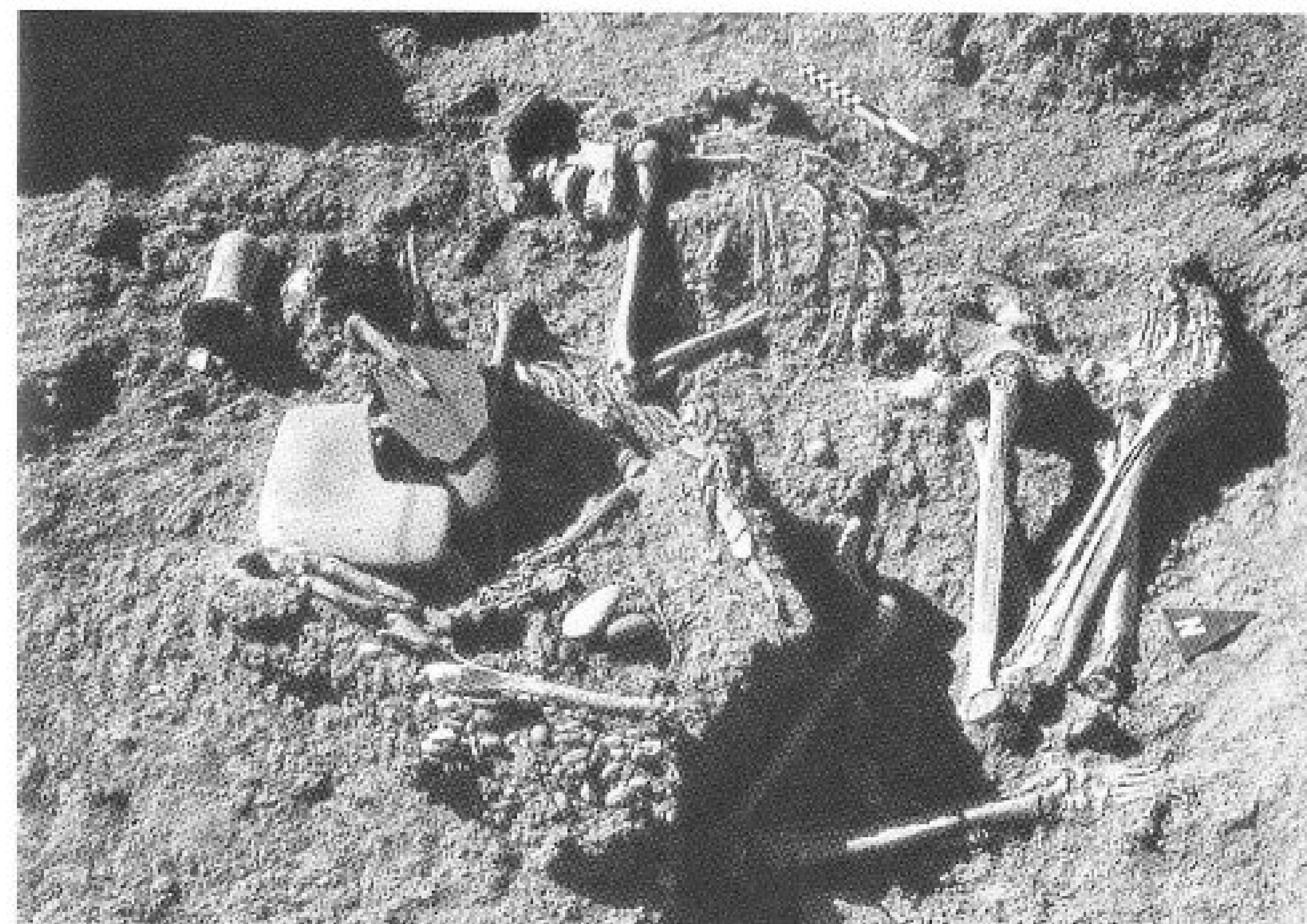


Fig. 14. Sépulture du personnage principal (une femme), encore recouvert d'une partie des dépôts; dernière un second squelette (un homme) qui peut être un cas de sacrifice humain.

mettant de mieux comprendre les variations observées sur ces cimetières.

Avant de conclure sur ces traditions et coutumes funéraires, il faut présenter une série de diapositives passant en revue l'inventaire des différents types d'artefacts: récipients en céramique et en coquille d'œuf d'autruche, outillage lithique taillé avec ces instruments emmanchés, outillage en roche dure polie (têtes de massue, palettes et pilons, haches), outillage sur grès, principalement lié aux travaux de mouture, outillage en os, ivoire, parures (perles et bracelets), et surtout ces figurines anthropomorphes sur des supports divers (céramique ou grès), dont un nouvel et très bel exemplaire fut trouvé lors de la dernière campagne (Fig. 15), accompagnant un adolescent dont la fosse ne livra pas d'autre mobilier. Cette statuette est façonnée dans un grès veiné dont les plus proches affleurements ont été découverts sur l'autre rive (Fig. 16).

Conclusions

Tout d'abord il faut insister sur le fait que même si l'investissement en temps est énorme, la fouille exhaustive de ce type de gisement est nécessaire, car seul le plan régulateur d'implantation des tombes peut rendre compte de l'organisation sociale de ces populations et donner les éléments indispensables à toute interprétation d'ordre paléodémographique.

Si ces cimetières offrent de nombreux points communs, surtout dans le domaine de la culture matérielle, ils indiquent par contre des coutumes qui varient presque d'un cimetière à l'autre et ce à l'intérieur d'une même zone. À ce stade de nos connaissances, les constantes et les variantes semblent traduire à la fois l'homogénéité de ces populations et une évolution rapide de leur tissu social. Les datations absolues à disposition ne sont pas suffisantes, pour pouvoir déterminer précisément si ces coutumes sont spécifiques d'une donnée purement chronologique, qui traduirait leurs évolutions, ou si elles correspondent à l'existence pour une même période de plusieurs sociétés organisées selon des modèles différents, en fonction de données régionales.

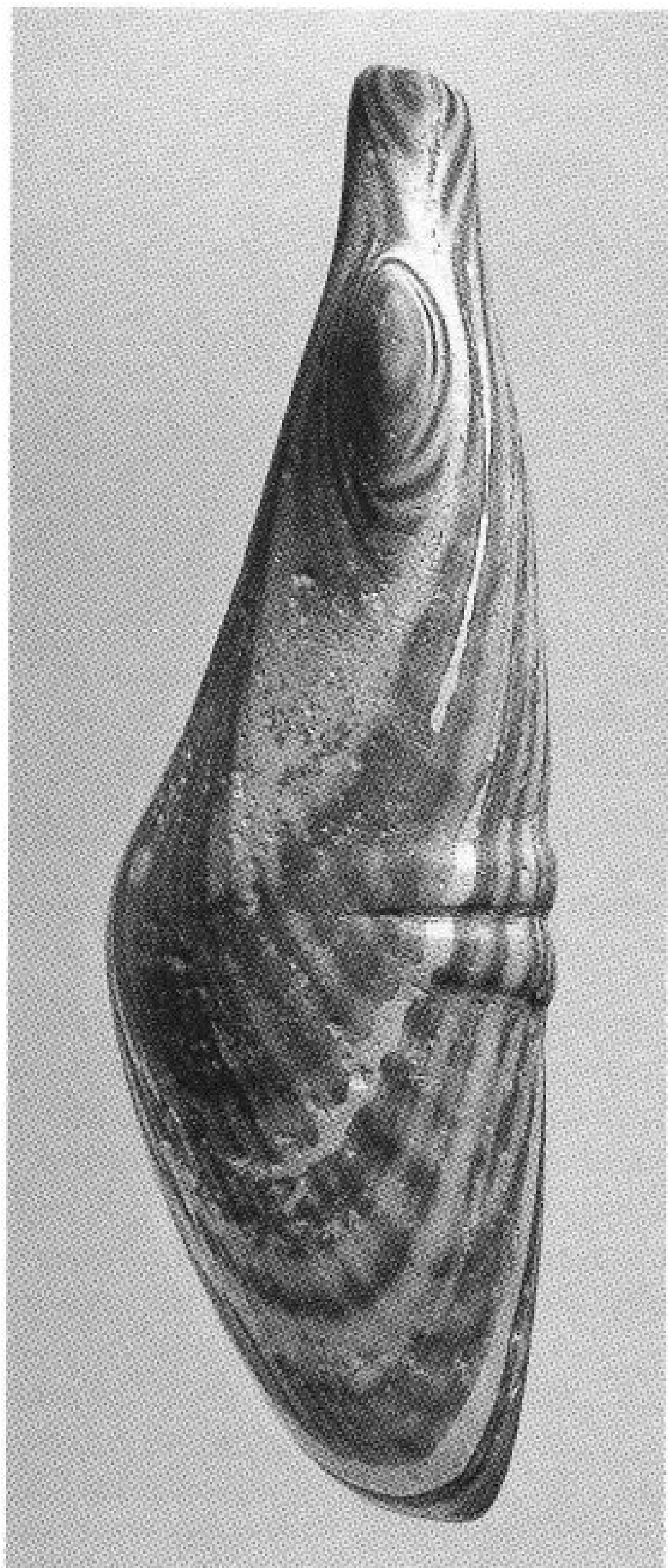


Fig. 15. Figurine anthropomorphe figurant dans la sépulture d'un adolescent de sexe indéterminé.



Fig. 16. Détail d'un affleurement de grès veiné présentant un motif en forme de figurine anthropomorphe.

Cependant, en se basant sur l'homogénéité du matériel céramique recueilli par site, il semble plutôt que l'on soit dans le cas d'une même population dont les structures sociales sont en pleine transformation.

Au Soudan Central, le troisième millénaire voit un fort développement de sociétés pastorales, ce qui cadre avec le modèle d'un développement familial. En Nubie, le troisième millénaire voit lui l'apparition du pre-

mier royaume africain, celui de Kerma, ce qui cadre bien avec ces communautés néolithiques organisées en chefferies.

Parvenues à un certain stade de hiérarchie sociale, ces sociétés ne vont plus évoluer dans leur principe, mais selon des modalités liées à leur amplification. Elles préludent ainsi à l'apparition des royaumes.

Note: pour une bibliographie générale de ces sites, on se reportera au dernier numéro de la revue du Service des Antiquités du Soudan *Kush* (n° XVII – 1997 – J. Reinold «S.F.D.A.S. – un quart de siècle de coopération en archéologie» – pp. 197-230).





LE SINAI DURANT L'ANTIQUITÉ ET LE MOYEN AGE
4000 ans d'histoire pour un désert
Colloque tenu à l'UNESCO (en septembre 1997)

Textes réunis par Dominique VALBELLE
et Charles BONNET

De la préhistoire au Moyen Age, cette terre, apparemment déshéritée, a servi de cadre à certaines des pages majeures de l'histoire du Proche-Orient: mouvements de populations, campagnes militaires, expéditions minières, circuits économiques entre l'Afrique et l'Asie, mais aussi entre le bassin méditerranéen et la mer Rouge, pèlerinages chrétiens et musulmans, etc. Nombreux sont les peuples qui y sont passés, s'y sont côtoyés oul'ont conquise. Témoins d'un passé unique, ses paysages et ses monuments gardent des traces variées de ces lointains épisodes. Les textes de ce volume font le bilan des travaux scientifiques menés par chacun des auteurs, archéologues, philologues, historiens, historiens des religions, historiens de l'art afin de révéler à un large public cette partie étonnante de l'Égypte encore ignorée. Ils contribuent à brosser du Sinaï une image multiculturelle riche et variée.
Dominique Valbelle est professeur à l'Université de Lille, Charles Bonnet est professeur à l'Université de Genève et membre de l'Institut.

192 p., 21 × 29,7 cm, broché (Ed. Errance), 1998, 240 F.
EPONA, 7 rue Jean du Bellay, 75004 Paris